

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

BACHELIER EN COOPERATION INTERNATIONALE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE 719300S32D1

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 16 septembre 2013,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

BACHELIER EN COOPERATION INTERNATIONALE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé et approuvé par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à permettre à l'étudiant de :

- ◆ collaborer activement dans l'étude, l'implémentation et le suivi de projets divers (éducation, santé, infrastructures, formation professionnelle, petites infrastructures, agriculture, etc.) et des actions de coopération dans les pays de développement, initiés par les services publics, les organisations non gouvernementales et les entreprises ;
- ◆ à s'intégrer dans des organisations privées et publiques de nature et de dimensions différentes en faisant preuve d'initiative, en montrant un sens aigu des responsabilités et en travaillant de manière autonome en appréhendant les problèmes particuliers liés à sa fonction et au développement ;
- ◆ intervenir dans l'étude, la création, l'implémentation et l'évaluation de projets et dans les actions de coopération bilatérale ou multilatérale dans le tissu économique et social des pays de développement ;
- ◆ dans le cadre des missions qui lui sont confiées, mener une veille pour collecter et interpréter les informations nécessaires sur les pays de développement et les acteurs de la coopération internationale à partir de sources documentaires adaptées et mises à jour afin d'assister le gestionnaire de projets dans différents domaines (santé, éducation, urgence,...) ;
- ◆ en matière de coopération internationale, intervenir dans les projets et les actions dans leurs différentes étapes (prospection, identification et formulation de projet, étude, collaboration avec les partenaires, négociation, aspects contractuels, aspects financiers, collaboration avec les acteurs publics, suivi,...) ;
- ◆ assurer la gestion des projets sur place, en fonction de leur nature, dans leurs différents aspects (administratif, technique, économique, social) ;
- ◆ établir une procédure d'évaluation de projet à distance et sur place ;
- ◆ appréhender les enjeux politiques, sociaux et économiques de la coopération internationale en étant particulièrement attentif aux systèmes politiques en vigueur dans les pays de développement ou en tout cas dans un certain nombre d'entre eux ;
- ◆ constituer une personne-ressource pour les organisations qui l'emploient ;
- ◆ participer à l'analyse de la situation géopolitique internationale et des mécanismes de la vie économique, politique, sociale et culturelle des pays concernés et à la détermination d'une stratégie à l'international dans le cadre de ses missions ;
- ◆ exercer sa profession en étant conscient de la responsabilité globale (y compris les aspects éthiques) de l'organisme qui l'emploie et faire preuve d'esprit d'ouverture à la culture des différents pays de développement. ;
- ◆ développer des qualités de communicateur et être capable de s'exprimer dans deux autres langues fréquemment utilisées dans les pays de développement ;

- ◆ se familiariser avec l'outil informatique pour s'adapter à l'évolution et aux besoins de son environnement professionnel en tenant compte de l'état de cet outil dans les pays de développement.

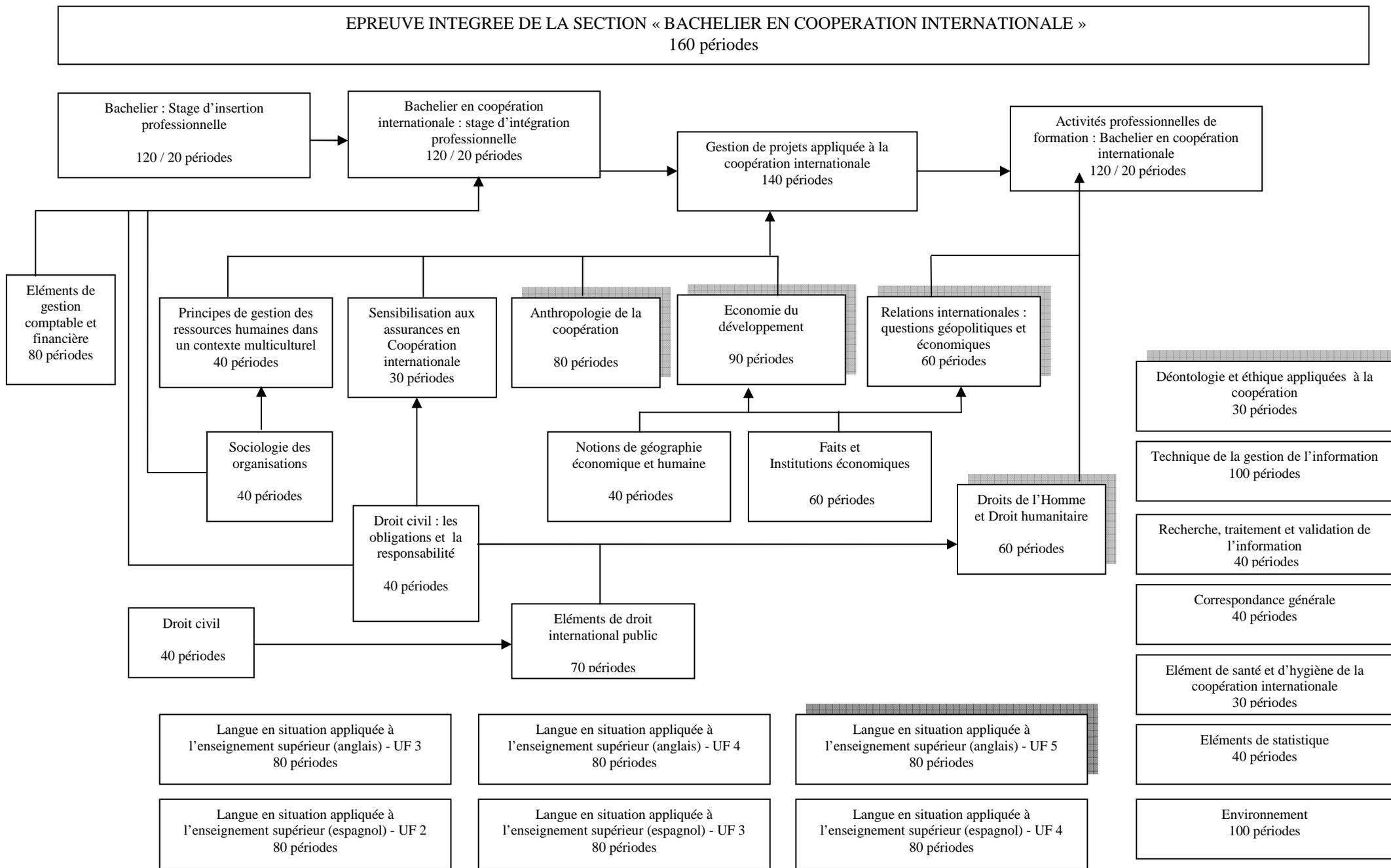
2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>ECTS</u>
Faits et institutions économiques	SCEC	715101U32D1	702		60	5
Notions de géographie économique et humaine	SCEC	021433U32D1	002		40	3
Relations internationales : questions géopolitiques et économiques	SCEC	715102U32D1	702	X	60	5
Droit civil	SCEC	713201U32D2	703		40	3
Droits de l'Homme et droit humanitaire	SCEC	713510U32D1	703	X	60	5
Droit civil : les obligations et la responsabilité	SCEC	713204U32D1	703		40	3
Eléments de gestion comptable et financière	SCEC	711201U32D1	702		80	6
Eléments de droit international public	SCEC	713504U32D1	703		70	6
Eléments de statistique	SCEC	013203U32D1	002		40	3
Recherche, traitement et validation de l'information	SCEC	725110U32D1	702		40	3
Techniques de gestion de l'information niveau 1	SCEC	725103U32D1	702		100	7
<i>En première langue étrangère</i> Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF 3	SCEC	730293U32D1	706		80	7
Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF 4	SCEC	730294U32D1	706		80	7
Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF 5	SCEC	730295U32D1	706	X	80	7
<i>En deuxième langue étrangère</i> Espagnol en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF2	SCEC	730492U32D1	706		80	7
Espagnol en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF3	SCEC	730493U32D1	706		80	7
Espagnol en situation appliqué à l'enseignement supérieur - UF4	SCEC	730494U32D1	706		80	7
Anthropologie de la coopération	SCEC	719307U32D1	702	X	80	8
Economie du développement	SCEC	719309U32D1	702	X	90	7
Sociologie des organisations	SCEC	719308U32D1	702		40	2
Correspondance générale	SCEC	720001U32D1	702		40	3
Principes de gestion des ressources humaines dans un contexte multiculturel	SCSO	961625U35D1	902		40	3

Sensibilisation aux assurances appliquées à la coopération internationale	SCEC	719306U32D1	702		30	2
Environnement	SCEC	156100U32D1	101		100	7
Eléments de santé et hygiène de la coopération internationale	SCEC	719305U32D1	702		30	2
Déontologie et éthique appliquées à la coopération internationale	SCEC	719304U32D1	702	X	30	3
Gestion de projets appliquée à la coopération internationale	SCEC	719303U32D1	702	X	140	16
Bachelier : stage d'insertion professionnelle	SCTE	325304U31D1	303	X	120/20	3
Bachelier en coopération internationale : stage d'intégration professionnelle	SCEC	719301U32D1	702	X	120/20	5
Activités professionnelles de formation : Bachelier en coopération internationale	SCEC	719302U32D1	702	X	120/20	8
Epreuve intégrée de la section : Bachelier en coopération internationale	SCEC	719300U32D1	702	X	160/20	20
					2250	180

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	2250
B) nombre de périodes professeur	1810
C) nombre d'ECTS suivis par l'étudiant	180

3. MODALITES DE CAPITALISATION :



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de « Bachelier en coopération internationale ».

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1



CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

BACHELIER EN COOPERATION INTERNATIONALE

Enseignement supérieur économique de type court

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 28/10/2010

I. CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier en coopération internationale est un collaborateur actif dans l'étude, l'implémentation et le suivi de projets divers (éducation, santé, infrastructures, formation professionnelle, petites infrastructures, agriculture, etc.) et des actions de coopération dans les pays de développement, initiés par les services publics, les organisations non gouvernementales et les entreprises. Il est appelé à s'intégrer dans des organisations privées et publiques de nature et de dimension différentes au sein desquelles il doit faire preuve d'initiative, avoir un sens aigu des responsabilités et travailler de manière autonome en appréhendant les problèmes particuliers liés à sa fonction et au développement.

Le bachelier en coopération internationale intervient dans l'étude, la création, l'implémentation et l'évaluation de projets et dans les actions de coopération bilatérale ou multilatérale dans le tissu économique et social des pays de développement.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, il mène une veille pour collecter et interpréter les informations nécessaires sur les pays de développement et les acteurs de la coopération internationale à partir de sources documentaires adaptées et mises à jour afin d'assister le gestionnaire de projets dans différents domaines (santé, éducation, urgence,...).

En matière de coopération internationale, il intervient dans les projets et les actions dans leurs différentes étapes (prospection, identification et formulation de projet, étude, collaboration avec les partenaires, négociation, aspects contractuels, aspects financiers, collaboration avec les acteurs publics, suivi,...). En fonction de la nature des projets, il en assure la gestion sur place dans leurs différents aspects (administratif, technique, économique, social).

Il établit une procédure d'évaluation de projet à distance et sur place.

Il appréhende les enjeux politiques, sociaux et économiques de la coopération internationale ; en ce sens, il doit particulièrement être attentif aux systèmes politiques en vigueur dans les pays de développement ou en tout cas dans un certain nombre d'entre eux. Il est donc une personne-ressource pour les organisations qui l'emploient.

Il participe à l'analyse de la situation géopolitique internationale et des mécanismes de la vie économique, politique, sociale et culturelle des pays concernés et à la détermination d'une stratégie à l'international dans le cadre de ses missions.

Il exerce sa profession en étant conscient de la responsabilité globale (y compris les aspects éthiques) de l'organisme qui l'emploie et fait preuve d'esprit d'ouverture à la culture des différents pays de développement.

Il développe des qualités de communicateur et est capable de s'exprimer dans deux autres langues fréquemment utilisées dans les pays de développement.

Familiarisé avec l'outil informatique, il s'adapte à l'évolution et aux besoins de son environnement professionnel en tenant compte de l'état de cet outil dans les pays de développement.

II. TACHES

Dans le respect des spécificités socioculturelles, des règles d'éthique, de la responsabilité globale et des finalités de l'organisme,

- ◆ recueillir, analyser et interpréter l'information nécessaire à l'exercice d'une veille permanente et à l'établissement d'études documentaires ou de projets ;
- ◆ participer à l'étude de la pertinence et de la faisabilité de projets et à l'évaluation de leurs potentialités ;
- ◆ initier des projets ;
- ◆ établir des constats et rédiger des rapports permettant la coordination et le contrôle des opérations liées à

l'implémentation et au suivi de projets ;

- ◆ assurer le suivi et l'accompagnement des actions de coopération ;
- ◆ négocier avec les partenaires, élaborer le montage contractuel, technique et financier des projets ou des actions de coopération ;
- ◆ collaborer à la mise en place d'actions urgentes de coopération (en cas de besoin urgent, de famine, de catastrophe) ;
- ◆ participer à la prise de décisions stratégiques en tenant compte de l'analyse économique, géopolitique, sociale et culturelle liée au contexte d'un portefeuille de dossiers ;
- ◆ assurer l'interface entre les différents interlocuteurs, y compris dans deux langues étrangères ;
- ◆ utiliser l'outil informatique dans le cadre de ses missions ;
- ◆ participer à la planification et à la coordination de missions internationales et, dans ce cadre, informer le personnel de l'organisme.

III. DEBOUCHES

- ◆ Services publics orientés directement vers la coopération (Etat, Régions, Communautés) ou mobilisés dans le cadre d'une action d'aide internationale (Intérieur, Santé, Défense),
- ◆ organisations non gouvernementales orientées vers l'implémentation de projets de développement ou vers la coopération ponctuelle,
- ◆ organisations internationales orientées vers le développement et/ou la coopération internationale,
- ◆ sociétés privées participant à des projets de développement.